

"Céramiste"- blocs 2 et 3

ECHÉANCIER 2026 DES FORMALITÉS D'INSCRIPTION

D'avril à
Mi-août 2026

Pour financer votre formation :

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation, vous pouvez :

- Demander un financement individuel à votre région :
<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/aides/obtenir-le-financement-de-ma-formation-individuelle>
(vérifier les conditions d'éligibilités avec votre conseiller France Travail).
- Si vous êtes demandeur.se d'emploi, solliciter un rendez-vous auprès de votre conseiller.ère France Travail, Mission locale (<https://www.mission-locale.fr/>)
Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles :
<https://fncidff.info/emploi-formation-et-creation-dentreprise/>
- CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) afin de lui présenter votre projet professionnel et de formation et étudier avec elle/lui les financements possibles.
- Mettre en place le dispositif « Transition-Pro » : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>
- Si vous avez un statut professionnel ouvrant des droits à la formation, votre OPCO référent pourrait financer une part du temps de formation.
- Vous pouvez aussi avoir un financement sur fonds propres.

Personne ressource :

Margot Peyrard, assistante de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 85 ou assistanteformation@maisondelaceramique.fr



Pour les candidat.e.s en situation de handicap:

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive H+ de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation

Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98 - Mail : formation@maisondelaceramique.fr

En présentiel
19 mai 2026
10h-12h

En distanciel
19 mai 2026
14h-15h

Se référer aux
documents
téléchargeables
sur le site

Informations collectives sur inscription

- **Maison de la céramique, Parc de la Baume, rue des Reymonds, 26220 Dieulefit**
- **en distanciel sur inscription également.**
- Informations sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel
- Visite des locaux de la formation (pour le présentiel)
- Modalités des divers financements
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat.e concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation
- **Nous proposons, pour les candidat.e.s éloigné.e.s géographiquement, une session en distanciel (inscription obligatoire).**

Cet entretien est au bénéfice des candidat.e.s mais ne constitue pas une condition d'entrée.

Candidater à la
formation

Du 15 avril au
Au 6 mai 2026

Rappel des prérequis : cette formation s'adresse à tout candidat en possession de solides connaissances techniques et artistiques en céramique. Il /elle peut être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur ou d'un titre professionnel équivalent, ou de niveau supérieur, dans les domaines de la céramique.

S'il/elle est céramiste professionnel.le, le candidat fait état d'un exercice établi depuis au moins un an et d'une expertise égale à celle prétendue par les qualifications mentionnées ci-dessus.

Être en possession de compétences dans le domaine de la conception (voir le [bloc 1 de la certification](#))

Si vous êtes demandeur.se d'emploi au moment de la candidature et résidant en Région Auvergne Rhône Alpes, votre conseiller.ère FT devra enregistrer votre candidature à la formation sur l'application [MaFormationMonEmploi](#).

**CLÔTURE DES
CANDIDATURES
ET DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES
DOSSIERS
(session2) :**

6 mai 2026

Les dossiers peuvent être déposés « au fil de l'eau » jusqu'à cette date.

Le dossier se compose :

- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du/de la candidat.e à faire la formation et développant ses besoins d'apprentissage dans le domaine de la céramique ainsi que les céramistes qu'il/elle connaît et font référence
- D'un **CV** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du/de la candidat.e.
- D'un dossier de **4 à 15 pages maximum, comportant des photos** dans lequel la/le candidat.e présentera en détail :
 - Ses réalisations personnelles, en céramique ou autres matériaux/supports. Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...
 - Ses expériences et compétences dans le domaine de la conception d'un projet (pièce en céramique, sculpture, installation,...).
 - Le(s) projet(s) à réaliser : ce projet étant appelé à évoluer, il n'est pas demandé à ce qu'il soit finalisé.
 - Son projet professionnel : lieu d'installation, équipement prévu, photos de l'atelier et du matériel si déjà existant,
 - Un budget prévisionnel qui permettra d'appréhender les perspectives d'installation et de lancement de l'activité, si possible sur 3 ans. Ce budget a pour objectif de permettre au jury de sonder la connaissance du candidat sur le métier et le domaine d'activité. Il contribue à évaluer l'aspect professionnel du projet mais n'engage pas formellement le candidat à le réaliser « au pied de la lettre », toutes ces données pouvant évoluer avec la formation.

Le dossier constitué au format PDF doit être envoyé par mail ou depuis une plateforme de transfert de gros fichiers

Tous les documents composant le dossier doivent être assemblés en un seul PDF.

➤ **Il doit nous parvenir au plus tard le 6 mai 2026**

DATES LIMITES DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

La version numérique doit nous parvenir au plus tard le 6 mai 2026

L'envoyer à formation@maisondelaceramique.fr

Via une plateforme de téléchargement (type [wetransfer](#) par exemple)

12 mai 2026

Test n° 1 : Présélection sur dossier
(cf « le livret du candidat »)

18 mai 2026

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury
(cf « le livret du candidat »)
Le résultat sera communiqué par mail, dans les 72h suivantes

20 mai 2026
(à confirmer)

Communication des résultats du jury

Liens et ressources vers la profession :

- Le Collectif National des céramistes : <http://www.collectif-ceramistes.org/>
Pour trouver :
 - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.e.s
 - Le calendrier des marchés potiers 2024, occasion de rencontrer des professionnel.e.s
 - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
 - L'actualité du métier
 - etc.
- Les Ateliers d'Art de France : <https://www.ateliersdart.com/>
Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.
- L'association D'Argiles, potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : <https://www.dargiles.org/>, pour trouver les professionnel.e.s (adhérents) de la région.
- Faire argile : <https://www.faireargile.fr/>
Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir (...).

Date prévue de début de formation :

Le 24 novembre 2026

Date prévue de fin de formation :

Le 26 mars 2027

Durée de la formation :

567 heures / 81 jrs (à préciser) /4 mois

Durée des stages en entreprise :

35 heures, soit 1 semaine

Le statut requis à votre entrée en formation :

En fonction du financement du parcours de formation qui doit être établi au plus tard début août 2026

**LA FORMATION SE DEROULE À :
LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)
POUR ALLER PLUS LOIN :**

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/cap-tournage-en-ceramique/>

Pour les personnes en situation de handicap, notre page H+

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

RENSEIGNEMENTS :

**Marion BOISJEOL, Directrice pédagogique et référente H+
formation@maisondelaceramique.fr**

**ou Margot PEYRARD, assistante administrative formation
assistanteformation@maisondelaceramique.fr**

**Maison de la Céramique
Rue des Reymonds, Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT
Tel 04 75 50 50 85**